

Association reconnue d'intérêt général

MAISONS PAYSANNES DE L'YONNE

Délégation de Maisons Paysannes de France

Toucy, le 8 juin 2017

M. Philippe Georges
Maire du Val d'Ocre
Mairie
Grande Rue
89110 Saint Aubin Château Neuf

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu votre lettre dénonçant la convention signée le 25 novembre 2013, complétée par un état des lieux du 30 janvier 2014, pour la mise à disposition et restauration du pigeonnier du moulin du Berceau.

Elle nous apprend que vous envisagiez avec votre commission des travaux un projet alternatif à celui que nous proposons. Ainsi s'éclairent les raisons du manque d'intérêt et du dédain que vous avez manifestés face aux études, diagnostics et projets que nous vous avons soumis pour restaurer ce pigeonnier et le bief attenant. Cela malgré le recours à des architectes experts du bâti ancien qui nous ont apporté leur aide bénévolement et que je remercie chaleureusement.

Votre position est parfaitement légitime et nous la respectons. Toutefois je ne peux vous laisser dire et penser que rien n'a été fait depuis 2013. Nous avons établi le dossier nécessaire à une restauration correcte et pour cela avons :

- retracé l'histoire du pigeonnier dans celle du moulin du berceau, avec l'aide des archivistes des Archives départementales de l'Yonne que je remercie aussi ;
- fait établir des plans par des architectes du patrimoine ;
- scruté son état et analysé les causes des dégradations qui l'affectent, avec l'aide là aussi d'architectes du patrimoine ;
- dressé le descriptif des mesures à prendre pour le restaurer, en incluant la réparation du bief attenant pour faire cesser les infiltrations permanentes et souvent fortes qui affectent le pigeonnier, avec l'aide bénévole d'Antoine Leriche, architecte du patrimoine ;
- réuni les devis nécessaires aux appels à des financeurs institutionnels (dont la Région) comme au mécénat populaire avec l'appui de la Fondation du patrimoine.

Ces démarches ont pris du temps. La mairie n'a pu fournir aucun élément d'information sur le site : ni archives, ni plans, ni relevés des travaux effectués dans le passé. Seulement la délibération du Conseil municipal du 18 novembre 1985 autorisant le maire à acheter le moulin du Berceau.

Nous avons aussi adapté notre organisation pour pallier l'impact de la maladie de Philippe Carré, initiateur du projet que je salue et employé municipal. D'abord en réparant le solivage existant, dégradé par une intervention intempestive et accidentelle. Ensuite en adaptant notre équipe. Le recours à Jean-Claude Pokrywa, à la fois connaisseur du bâti ancien, conseiller municipal, adhérent

1 rue de la Croix Saint-Germain 89130 Toucy
03 86 44 25 23

Mel. hm.delorme@maisons-paysannes-yonne.org

www.maisons-paysannes-yonne.org - Facebook : maisons-paysannes-yonne.org

des Amis du Moulin du Berceau et de Maisons Paysannes de l'Yonne, nous avait paru de nature à faciliter la coopération avec la mairie.

Mais votre option en faveur d'un autre projet a rendu vains ces travaux et tentatives de coopération. Dans ces conditions, je ne peux que vous rejoindre pour préférer mettre fin à un partenariat engagé sur un décalage aussi large entre nos conceptions et celles de votre commission des travaux. Cette incompréhension n'aurait pas permis le succès de l'appel au mécénat populaire avec l'appui de la Fondation du Patrimoine que nous programmions (et que vous aviez accepté) pour réunir l'essentiel des fonds nécessaires à la restauration. Une telle opération nécessite en effet la mobilisation complète et déterminée de la municipalité. Ce qui hélas n'a jamais été vraiment le cas.

Je vous envoie par courrier séparé les résultats de nos travaux préparatoires en espérant qu'ils seront conservés dans les archives de la commune et pourront être mis à la disposition des futurs restaurateurs.

Nous adressons tous nos vœux de succès aux responsables de la commission des travaux pour la remise en état du pigeonnier qu'ils veulent entreprendre. Nous formulons aussi le souhait qu'ils innovent par rapport aux pratiques appliquées dans le passé. L'emploi de matériaux et techniques inadaptées au bâti ancien affecte l'esthétique et surtout la durabilité des bâtiments. Les liants étanches utilisés pour les enduits et pour les dalles de sol, les doublages avec des isolants minéraux enferment en effet l'humidité dans les maçonneries et en menacent d'autant plus l'intégrité que le moulin du Berceau est entouré d'eau de toute part. Le risque est encore plus grand pour le pigeonnier, construction utilitaire, pauvre et fragile, déjà en piteux état du fait de son exposition aux fuites et débordements du bief comme aux eaux du ciel qui passent à travers sa toiture.

Recevez, Monsieur le Maire, mes salutations les plus distinguées.

Hélène Delorme, présidente - déléguée